

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) et Règlement (CE) N° 2015/830



wedi® 610

Numéro de matière 076902000

Mise à jour: 24/6/2020
Version: 10

Langue: fr-FR

Date d'édition: 9/12/2020
Page: 1 de 11

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

Nom commercial du produit:

wedi® 610

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation générale: Mastic à base de polymères modifiés silane
Usage réservé aux utilisateurs professionnels.

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Nom de la société: wedi GmbH
Rue/B.P.: Hollefeldstraße 51
Place, Lieu: 48282 Emsdetten
WWW: www.wedi.de
E-mail: anwendungstechnik@wedi.de
Téléphone: +49 (0)2572 / 156-0
Télécopie: +49 (0)2572 / 156-3240
Service responsable de l'information:
Téléphone: +49 (0)2572 / 156-240
E-mail anwendungstechnik@wedi.de

1.4 Numéro d'appel d'urgence

Téléphone: +49 (0)2572 / 156-240
Ce numéro n'est joignable que pendant les heures d'ouverture du bureau.

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Classification conformément au règlement (CE) 1272/2008 (CLP)

Ce mélange n'est pas classifié comme étant dangereux.

2.2 Éléments d'étiquetage

Étiquette (CLP)

Mentions de danger: néant

Conseils de prudence: néant

Marquage spécial

EUH208 Contient produits de réaction de l'acide 12-hydroxyoctadécanoïque avec l'éthylènediamine. Peut produire une réaction allergique.
EUH210 Fiche de données de sécurité disponible sur demande.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) et Règlement (CE) N° 2015/830



wedi® 610

Numéro de matière 076902000

Mise à jour: 24/6/2020
Version: 10

Langue: fr-FR

Date d'édition: 9/12/2020
Page: 2 de 11

2.3 Autres dangers

Formation de méthanol en faible quantité liée à l'hydrolyse. Sol dangereusement glissant en cas d'écoulement/de déversement du produit.

Résultats des évaluations PBT et vPvB:

Cette substance ne remplit pas les critères PTB/vPvB du Règlement REACH annexe XIII.

RUBRIQUE 3: Composition / informations sur les composants

3.1 Substances: non applicable

3.2 Mélanges

Composants dangereux:

Ingrédient	Désignation	Teneur	Classification
REACH 01-2119513215-52-xxxx N°CE 220-449-8 CAS 2768-02-7	Triméthoxyvinylsilane	< 2,5 %	Flam. Liq. 3; H226. Acute Tox. 4; H332.
REACH 01-2119979085-27-xxxx N°CE 309-629-8 CAS 100545-48-0	produits de réaction de l'acide 12-hydroxyoctadécanoïque avec l'éthylènediamine	< 1 %	Skin Sens. 1B; H317. Aquatic Chronic 3; H412.

Pour le texte intégral des phrases H et EUH: voir la rubrique 16.

Indications complémentaires:

Exposé à l'humidité, le produit libère méthanol.

Les valeurs limites maximales d'exposition professionnelle, sont, le cas échéant, indiquées dans la section 8.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1 Description des premiers secours

En cas d'inhalation: S'il y a difficulté à respirer, transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. En cas de malaises persistants, consulter un médecin.

Après contact avec la peau:

Laver les parties contaminées avec de l'eau et du savon. Changer les vêtements imprégnés. En cas de réaction cutanée, consulter un médecin.

Contact avec les yeux: Rincer l'oeil aussitôt en tenant les paupières ouvertes pendant 10 à 15 minutes sous l'eau courante. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. En cas d'irritation oculaire, consulter un ophtamologue.

Ingestion:

Ne pas provoquer de vomissement. Rincer la bouche. Ne jamais rien faire avaler à une personne sans connaissance. Appeler un médecin.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Sensibilisation possible en cas de contact avec la peau pour les personnes particulièrement sensibles.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) et Règlement (CE) N° 2015/830



wedi® 610

Numéro de matière 076902000

Mise à jour: 24/6/2020
Version: 10

Langue: fr-FR

Date d'édition: 9/12/2020
Page: 3 de 11

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement symptomatique.
Formation de méthanol en faible quantité liée à l'hydrolyse.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyen d'extinction

Agents d'extinction appropriés:

Poudre d'extinction, mousse résistante à l'alcool, jet d'eau en aspersion, dioxyde de carbone.

Agents d'extinction déconseillés pour des raisons de sécurité:

jet d'eau à grand débit

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Combustible. En cas d'incendie, risque de formation de gaz de fumée et de vapeurs toxiques.
Il peut se dégager par ailleurs: Méthanol, monoxyde de carbone et dioxyde de carbone.

5.3 Conseils aux pompiers

Équipement spécial de protection en cas d'incendie:

Utiliser un appareil respiratoire autonome et des vêtements ignifugés.

Indications complémentaires:

Éviter la pénétration des eaux d'extinction dans les eaux superficielles ou la nappe phréatique.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Ne pas respirer les vapeurs. Assurer une aération suffisante. Porter un équipement de protection approprié. Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. Tenir toute personne non protégée à l'écart.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Éviter une infiltration dans le sol, les plans et voies d'eau et les canalisations.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Absorber avec une substance liant les liquides (sable, diatomite, liant d'acides, liant universel) et recueillir dans un récipient clos en vue d'une élimination adéquate. Ne jamais remettre le produit déversé dans le conteneur d'origine en vue d'une réutilisation.
En cas de quantités importantes: recueillir le produit mécaniquement. Utiliser un équipement antistatique pour pomper.

Indications complémentaires:

Sol dangereusement glissant en cas d'écoulement/de déversement du produit.

6.4 Référence à d'autres sections

Voir section 8 et 13 pour de plus amples informations.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) et Règlement (CE) N° 2015/830



wedi® 610

Numéro de matière 076902000

Mise à jour: 24/6/2020
Version: 10

Langue: fr-FR

Date d'édition: 9/12/2020
Page: 4 de 11

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Précautions de manipulation:

Assurer une bonne aération et ventilation de l'entrepôt et du poste de travail. Ne pas respirer les vapeurs.
Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements.
Porter un équipement de protection approprié. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.
Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Se laver les mains soigneusement après manipulation.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conditions de stockage et de conditionnement:

Conserver les récipients hermétiquement fermés au frais et au sec.
Température de stockage conseillée: 10-35 °C.

Conseils pour le stockage en commun:

Ne pas stocker ensemble avec: Eau. Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux.

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Aucune information disponible.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle

Valeurs limites au poste de travail:

N°CAS	Désignation	Type	Valeur seuil
67-56-1	Méthanol	Europe: IOELV: TWA	260 mg/m ³ ; 200 ppm (peut être absorbé par la peau)
		France: VME	260 mg/m ³ ; 200 ppm (peut être absorbé par la peau)

Indications complémentaires:

Formation de méthanol en faible quantité liée à l'hydrolyse.

8.2 Contrôle de l'exposition

Assurer une bonne ventilation de l'atelier et/ou mettre en place un système d'aspiration de l'air au poste de travail.

Protection individuelle

Contrôle de l'exposition professionnelle

Protection respiratoire: Au delà des limites de concentration au poste de travail (VME), porter un appareil respiratoire.
Utiliser un filtre de type A (= contre les vapeurs de liaisons organiques) conforme à la norme EN 14387.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) et Règlement (CE) N° 2015/830



wedi® 610

Numéro de matière 076902000

Mise à jour: 24/6/2020
Version: 10

Langue: fr-FR

Date d'édition: 9/12/2020
Page: 5 de 11

- Protection des mains: Gants de protection conforme à la norme EN 374.
Type de gants: Caoutchouc nitrile, caoutchouc butyle et Néoprène.
Période de latence: > 480min
Épaisseur du revêtement: >0,7mm
Observer les indications du fabricant de gants de protection quant à leur perméabilité et leur résistance au percement.
- Protection oculaire: Lunettes de protection hermétiques conformes à la norme EN 166.
- Protection corporelle: Porter un vêtement de protection approprié.
- Mesures générales de protection et d'hygiène:
Ne pas respirer les vapeurs. Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements.
Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. Se laver les mains soigneusement après manipulation.

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

Éviter une infiltration dans le sol, les plans et voies d'eau et les canalisations.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect:	État physique à 20 °C et 101,3 kPa: liquide Forme: pâteux Couleur: gris
Odeur:	caractéristique, légèrement
Seuil olfactif:	Aucune donnée disponible
pH:	Aucune donnée disponible
Point de fusion/point de congélation:	Aucune donnée disponible
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition:	Aucune donnée disponible
Point éclair/plage d'inflammabilité:	> 61 °C
Taux d'évaporation:	Aucune donnée disponible
Inflammabilité:	Aucune donnée disponible
Limites d'explosibilité:	Aucune donnée disponible
Tension de vapeur:	Aucune donnée disponible
Densité de la vapeur:	Aucune donnée disponible
Densité:	1,4 - 1,6 g/cm ³
Solubilité dans l'eau:	Réagit avec les eau
Coefficient de partage: n-octanol/eau:	Aucune donnée disponible
Température d'auto-inflammabilité:	Aucune donnée disponible
Température de décomposition:	Aucune donnée disponible
Viscosité, dynamique:	env. 8000 - 14000 mPa*s
Propriétés explosives:	Aucune donnée disponible
Propriétés comburantes:	Aucune donnée disponible

9.2 Autres informations

Indications diverses: Densité relative: 1,4 - 1,6

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) et Règlement (CE) N° 2015/830



wedi® 610

Numéro de matière 076902000

Mise à jour: 24/6/2020
Version: 10

Langue: fr-FR

Date d'édition: 9/12/2020
Page: 6 de 11

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité

Le produit durcit en présence d'humidité en dégageant du méthanol.

10.2 Stabilité chimique

Stable si stocké dans les conditions prévues.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Pas de réactions dangereuses si les prescriptions de stockage et de manipulation sont respectées.

10.4 Conditions à éviter

Protéger de l'humidité.

10.5 Matières incompatibles

Eau, humidité.

10.6 Produits de décomposition dangereux

Méthanol, monoxyde de carbone et dioxyde de carbone.

Décomposition thermique: Aucune donnée disponible

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) et Règlement (CE) N° 2015/830



wedi® 610

Numéro de matière 076902000

Mise à jour: 24/6/2020
Version: 10

Langue: fr-FR

Date d'édition: 9/12/2020
Page: 7 de 11

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Effets toxicologiques: Toxicité aiguë (par voie orale): Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Toxicité aiguë (dermique): Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
ETAmix (calculé): $2000 \text{ mg/Kg} < \text{ETA} \leq 5000 \text{ mg/kg}$
Toxicité aiguë (par inhalation): Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
ETAmix (calculé): $20 \text{ mg/L} < \text{ETA}$
Corrosion cutanée/irritation cutanée: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Lésions oculaires graves/irritation oculaire: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Sensibilisation respiratoire: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Sensibilisation cutanée: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Contient produits de réaction de l'acide 12-hydroxyoctadécanoïque avec l'éthylènediamine. Peut produire une réaction allergique.
L'énoncé est déduit à partir de produits de structure ou de composition analogues.
Symptômes spécifiques lors des tests sur les animaux, Cochon d'Inde: non sensibilisant (OECD 406, read across)
Mutagénicité sur les cellules germinales/Génotoxicité: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Cancerogénité: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Toxicité pour la reproduction: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Effets sur et par le lait maternel: Manque de données.
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique): Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée): Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Danger par aspiration: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Autres informations: Indication sur Triméthoxyvinylsilane:
DL50, Rat, par voie orale: 7120 - 7236 mg/Kg (OECD 401)
DL50, Lapin, dermique: 3360 µL/Kg
CL50, Rat, par inhalation: 16,8 mg/L/4h (OECD TG 403)
Indication sur produits de réaction de l'acide 12-hydroxyoctadécanoïque avec l'éthylènediamine:
DL50, Rat, par voie orale: > 2000 mg/Kg
CL50, Rat, par inhalation: 5,05 mg/Kg

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) et Règlement (CE) N° 2015/830



wedi® 610

Numéro de matière 076902000

Mise à jour: 24/6/2020
Version: 10

Langue: fr-FR

Date d'édition: 9/12/2020
Page: 8 de 11

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1 Toxicité

Toxicité aquatique: Toxicité pour les algues:
Indication sur Triméthoxyvinylsilane: EC50, Desmodesmus subspicatus (algue verte): 957 mg/L/72h
Indication sur produits de réaction de l'acide 12-hydroxyoctadécanoïque avec l'éthylènediamine: EL50, Pseudokirchneriella subcapitata (algue verte): >100 mg/L/72h
Toxicité pour le poisson:
Indication sur Triméthoxyvinylsilane: CL50, Oncorhynchus mykiss: 191 mg/L/ 96h
Indication sur produits de réaction de l'acide 12-hydroxyoctadécanoïque avec l'éthylènediamine: LL50, Oncorhynchus mykiss: >10 mg/L/96h
Toxicité aquatique aiguë (à court terme) pour les crustacés:
Indication sur Triméthoxyvinylsilane: EC50, daphnia magna (puce d'eau géante): 168,7 mg/L/48h
Indication sur produits de réaction de l'acide 12-hydroxyoctadécanoïque avec l'éthylènediamine: EL50, daphnia magna (puce d'eau géante): >10 mg/L/48h

12.2 Persistance et dégradabilité

Indications diverses: Indication sur Triméthoxyvinylsilane: DBO, 28 jours: 51% non facilement biodégradable (selon les critères OCDE).

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Indication sur Triméthoxyvinylsilane:
Coefficient de distribution: 1,1 log P(o/w)
Coefficient de partage: n-octanol/eau:
Aucune donnée disponible

12.4 Mobilité dans le sol

Aucune donnée disponible

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Cette substance ne remplit pas les critères PTB/vPvB du Règlement REACH annexe XIII.

12.6 Autres effets nocifs

Remarques générales: Ne pas laisser pénétrer dans la nappe phréatique, les plans d'eau ou les canalisations.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Produit

Code de déchet: 08 04 10 = Déchets de colles et mastics autres que ceux visés à la rubrique 08 04 09
Recommandation: Colles et adhésifs, non durcis: Incinération de déchets spéciaux avec autorisation des autorités locales.
Incinération avec autorisation des autorités locales.

Conditionnement

Code de déchet: 15 01 02 = Emballages en matière plastique

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) et Règlement (CE) N° 2015/830



wedi® 610

Numéro de matière 076902000

Mise à jour: 24/6/2020
Version: 10

Langue: fr-FR

Date d'édition: 9/12/2020
Page: 9 de 11

Recommandation: L'élimination doit se faire selon les prescriptions des autorités locales. Les emballages contaminés doivent être traités comme la substance. Les emballages non pollués et complètement vides peuvent être destinés à un recyclage.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

14.1 Numéro ONU

ADR/RID, IMDG, IATA-DGR:
néant

14.2 Nom d'expédition des Nations unies

ADR/RID, IMDG, IATA-DGR:
Non réglementé

14.3 Classe(s) de danger pour le transport

ADR/RID, IMDG, IATA-DGR:
néant

14.4 Groupe d'emballage

ADR/RID, IMDG, IATA-DGR:
néant

14.5 Dangers pour l'environnement

Polluant marin: non

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport.

14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

Aucune donnée disponible

RUBRIQUE 15: Informations réglementaires

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Directives nationales - France

Aucune donnée disponible

Directives nationales - États-membres de la CE

Autres informations, restrictions et dispositions légales:

Restriction d'utilisation conformément à l'annexe XVII, du règlement REACH n°: 20

Directives nationales - Grande-Bretagne

Code DG-EA (Hazchem): -

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Une évaluation de la sécurité chimique n'est pas requise pour cette substance.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) et Règlement (CE) N° 2015/830



wedi® 610

Numéro de matière 076902000

Mise à jour: 24/6/2020
Version: 10

Langue: fr-FR

Date d'édition: 9/12/2020
Page: 10 de 11

RUBRIQUE 16: Autres informations

Informations diverses

Textes des phrases H sous la section 2 et 3:

- H226 = Liquide et vapeurs inflammables.
- H317 = Peut provoquer une allergie cutanée.
- H332 = Nocif par inhalation.
- H412 = Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
- EUH208 = Contient produits de réaction de l'acide 12-hydroxyoctadécanoïque avec l'éthylènediamine. Peut produire une réaction allergique.
- EUH210 = Fiche de données de sécurité disponible sur demande.

Abréviations et acronymes:

- ADN: Accord européen relatif au transport international des marchandises par voies de navigation intérieures
- ADR: Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par route
- LEP: Limite d'exposition professionnelle
- AS/NZS: Norme Australienne/Néo-zélandaise
- ETA: Estimation de la toxicité aiguë
- DBO: Demande biochimique en oxygène
- CAS: Service des résumés chimiques
- CFR: Code des règlements fédéraux
- CLP: Classification, étiquetage et emballage
- DMEL: Dose dérivée avec effet minimum
- DNEL: Dose dérivée sans effet
- EC50: Concentration efficace 50%
- CE: Communauté européenne
- EL50: Charge efficace 50 %
- EN: Norme européenne
- UE: Union européenne
- IATA: Association du transport aérien international
- IBC Code: Code international pour la construction et l'équipement des navires transportant des produits chimiques dangereux en vrac
- Code IMDG: Code Maritime International des Marchandises Dangereuses
- CL50: Concentration létale médiane
- DL50: Dose létale 50%
- MARPOL: Convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires
- OCDE: Organisation de Coopération et de Développement Économiques
- OSHA: Administration de la sécurité et de la santé au travail
- PBT: Persistant, bioaccumulable et toxique
- PNEC: Concentration prédite sans effet
- REACH: Enregistrement, évaluation, autorisation et restriction des substances chimiques
- RID: Règlement concernant le transport international ferroviaire de marchandises dangereuses
- TLV: Valeur limite d'exposition
- vPvB: Très persistantes et très bioaccumulables
- LEP: Limite d'exposition professionnelle

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) et Règlement (CE) N° 2015/830



wedi® 610

Numéro de matière 076902000

Mise à jour: 24/6/2020
Version: 10

Langue: fr-FR

Date d'édition: 9/12/2020
Page: 11 de 11

Raison des dernières modifications:

- Modification dans la section 2: Étiquette
- Modification dans la section 3: Composition / informations sur les composants
- Modification dans la section 9: Propriétés physiques et chimiques
- Modification dans la section 11: Informations toxicologiques
- Modification dans la section 12: Informations écologiques

Créée: 4/11/2009

Service responsable de la fiche technique

Responsable: voir rubrique 1: Service responsable de l'information

Les informations de cette fiche de données techniques ont été élaborées avec le plus grand soin et correspondent au stade des connaissances à la date de mise à jour. Elles ne représentent pas de garantie de propriété du produit/des produits décrit/s au sens des règlements de garantie légaux.